

## **Résumé des activités 2010-2011**

### **Protocole UQAM/Relais-femmes**

#### **Service aux collectivités**

Le bilan de l'année 2010-2011 du Protocole UQAM/Relais-femmes indique 31 projets à différentes étapes de leur développement : 12 projets de recherche, 5 programmes de formation, 7 activités de transfert des connaissances ainsi que 5 activités de consultation/expertise. Outre les groupes partenaires, ont pris part à ces projets, 17 professeures, professeurs, 20 étudiantes et étudiants aux 3 cycles d'études, 3 professionnelles, professionnels de l'UQAM ainsi que 3 professeures d'autres universités. La majorité des professeures sont membres de l'IREF (13 d'entre elles) et plusieurs des étudiantes sont inscrites à un programme en études féministes (7 d'entre elles). Il est à noter que 5 professeures membres de l'IREF sont associées à plus d'un projet. Le financement total pour ces projets s'est élevé à 74 493\$, dont 41 395\$ en apports internes, et 33,098\$ en apports externes.

#### **Études et actions sur divers fronts reliés aux inégalités dans l'emploi**

Plusieurs projets, à partir d'objets différents, et sous divers angles disciplinaires, touchent la problématique de l'emploi des femmes. Les questions de la faible présence des femmes dans les métiers de la construction, des conditions de travail et de vie des travailleuses dans les grandes surfaces Wal-Mart, de la discrimination systémique dans la profession de réalisatrice en cinéma et télévision, des conditions de retraite, mécanismes d'accueil et de rétention des travailleuses dans les emplois communautaires ont généré tant des activités de recherche, de formation ou de transfert des connaissances.

L'étude de l'économiste Ruth Rose menée avec le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) met à jour un portrait sur l'emploi et explique pourquoi les femmes continuent de gagner moins cher que les hommes, bien qu'elles soient en moyenne plus scolarisées. Les écarts de revenus entre hommes et femmes demeurent en lien avec le fait que les femmes travaillent moins d'heures et se retrouvent moins souvent dans les emplois les plus rémunérateurs. Les emplois où elles sont majoritaires sont également sous-évalués et sous-rémunérés.

Cette inégalité salariale dans l'emploi est abordée sous l'angle de la sous représentation des filles dans les métiers de la construction par une équipe formée de Femmes regroupées en options non traditionnelles (FRONT) et du professeur Simon Grégoire du département d'éducation et pédagogie. En 2007, seulement 1 552 femmes contre 133 490 hommes travaillaient dans la construction, souvent en périphérie des chantiers, dans des postes d'adjointes administratives, par exemple (FRONT 2008). Cherchant à comprendre comment se construit le choix de carrière chez les filles du secondaire et le rôle joué par les éducateurs et parents, l'équipe de recherche a analysé les différents types de facteurs en lien avec le fait qu'aujourd'hui encore elles sont moins portées que les garçons à opter pour des emplois pourtant rémunérateurs, tels que : briqueteur, maçon, électricien, soudeur, etc. Les premières conclusions de l'étude pointent deux variables explicatives principales : les attentes d'efficacité et de résultats (doutes des filles d'être en mesure de faire le travail, d'en retirer des avantages personnels, de pouvoir concilier travail/famille...) et la faible présence de modèles de même sexe exerçant un emploi de la construction.

Également loin de la mixité professionnelle, la profession de cinéaste a été objet d'une nouvelle étude initiée par le groupe *Réalisatrices équitables*. Le rapport « Encore pionnières » signé par Francine Descarries et Anna Lupien a été lancé en conférence de presse le 7 mars 2011. Il dépeint la marginalisation professionnelle des réalisatrices dans l'industrie du cinéma québécois (surtout dans le domaine du long métrage de fiction) persistant depuis au moins 20 ans alors que les conditions semblent réunies afin qu'elles progressent vers l'égalité (présence aussi grande des filles dans les écoles de cinéma, intérêt pour tous les genres cinématographiques ...). Des conclusions de l'étude ont eu des effets significatifs sur l'industrie. Pour contrer la discrimination systémique entraînée par la maternité, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a fait passer de 5 à 8 ans la date de la dernière réalisation comme critère d'admissibilité à ses programmes. Aussi, la SODEC a fortement recommandé aux maisons de production, peu enclines à financer les films réalisés par des femmes, de développer au moins un projet avec une réalisatrice par année. À Téléfilm Canada, par ailleurs, on s'est montré d'accord pour augmenter l'enveloppe du programme de soutien au cinéma indépendant, secteur où la présence des femmes cinéastes est la plus grande. Il est à noter que le domaine de la réalisation télévisuelle est également sous étude actuellement avec la professeure de sociologie Anouk Bélanger et l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec.

Dans le domaine économique, la demande des groupes est liée également à la retraite. En effet, le Service aux collectivités (SAC) est engagé depuis 2004 dans la mise sur pied et le développement du régime de retraite à financement salarial des groupes communautaires et de femmes (RRFS-GCF). Cet engagement se traduit par des recherches, des formations et des présentations du coordonnateur Michel Lizée. Au cours de l'année 2010-2011, le travail de présentation du régime auprès des groupes participants et des groupes intéressés à adhérer s'est poursuivi. L'innovation, au cœur de ce projet, a été reconnue par le monde des caisses de retraite. Le 10 novembre dernier à Toronto, le RRFS recevait en effet le prestigieux prix annuel de la revue *Benefits Canada*. Au moment de rédiger ce rapport à la fin du mois d'août 2011, le régime comptait plus de 2 400 adhérents-es, 338 groupes et ses actifs atteignaient près de 7,5 millions.

Une préoccupation pour les jeunes et leur insertion dans l'emploi est également présente dans les activités du Protocole. Notons le projet *Accueil, intégration et rétention des jeunes travailleuses et travailleurs dans les groupes communautaires* qui a bénéficié d'une subvention de 47 635\$ du Fonds des services aux collectivités du MELS (2<sup>e</sup> année de financement). Ce projet auquel participent avec Relais-femmes la professeure Chantal Aurousseau du département de communication sociale et publique a ceci de particulier qu'il consiste en une démarche de formation/accompagnement en 4 étapes : familiarisation avec les outils, formation, accompagnement dans le groupes, et formation/rétroaction.

### **Transfert des connaissances sur l'antiféminisme et l'exploitation sexuelle**

Il y a eu en 2010-2011 plusieurs suites académiques et médiatiques au Colloque international sur la tuerie de l'École polytechnique organisé par le SAC et l'IREF en décembre 2009. En collaboration avec Canal Savoir, le comité du colloque, à partir d'enregistrements de l'événement, a coordonné la production de l'émission « Pourquoi se souvenir de Polytechnique ? ». Axée sur les conférences d'ouverture, l'émission a été diffusée 19 fois entre novembre 2010 et février 2011 sur les ondes de Canal Savoir. Une diffusion spéciale a été largement publicisée le jour de l'anniversaire du 21<sup>e</sup> de la tuerie, le 6 décembre 2010.

Également à l'occasion du 21e anniversaire, le Service et l'IREF ont lancé le livre produit durant l'année par Mélissa Blais, Francis Dupuis-Déri, Lyne Kurtzman et Dominique Payette: *Retour sur un attentat antiféministe. École Polytechnique 1989*. L'ouvrage (et DVD) édité chez Remue-ménage rend compte des débats et temps forts du colloque et des événements qui l'ont entouré. Il propose une nouvelle lecture académique de Polytechnique où les meurtres de

violence conjugale quotidienne à l'encontre des femmes sont distingués de la *tragédie-attentat* du 6 décembre 1989. Deux textes du recueil défendant cette perspective ont été diffusés dans la page *Idées* du Devoir du 6 décembre 2010.

Notons que dès l'issue du colloque, une recherche sous la direction du professeur Francis Dupuis-Déri et de la doctorante Mélissa Blais en partenariat avec l'R des Centre de femmes du Québec s'est mise en branle dans le cadre du Protocole, *Les attaques antiféministes au Québec : évaluation et pistes d'intervention*.

Une collaboration avec la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) a été développée dans le cadre de l'organisation du *Tribunal populaire sur l'exploitation sexuelle* à l'UQAM du 18 au 20 mars 2011. Deux professeures membres de l'IREF, la sociologue Francine Descarries et la juriste Rachel Chagnon, ainsi que Lyne Kurtzman du SAC, ont collaboré à l'activité qui a réuni diverses collaborations sur les thèmes suivants : la pornographisation et l'hypesexualisation de l'espace public; le tourisme sexuel et la traite prostitutionnelle des femmes; la prostitution de survie et la prostitution banalisée. L'originalité de l'activité a consisté dans la mise en accusation de l'industrie du sexe comme responsable des misères sociales et économiques qui détruisent la santé physique et mentale des femmes prostituées, en particulier les autochtones. Au Canada, ce sont de fait ces dernières qui occupent le bas de l'échelle dans la prostitution et qui en paient le prix le plus fort en termes de violence et d'indigence. Comme retombées de cette activité, notons un rapprochement de la CLES avec Femmes autochtones du Québec et le projet de développer, avec l'expertise universitaire, un modèle d'intervention pour soutenir les femmes désireuses de sortir de la prostitution.

### **Nombreux développements pour combattre l'homophobie**

Durant l'année, le protocole s'est engagé dans le soutien d'une seconde phase au projet mené au cours des dernières années en collaboration avec la professeure Danielle Julien, *Regards sur les familles homoparentales : s'ouvrir à leurs réalités pour répondre aux besoins des enfants*. Le but est d'étendre l'impact novateur de la formation contre la violence homophobe à l'école auprès d'élèves du secondaire. Cette seconde phase du projet de la Coalition des familles homoparentales est sous la responsabilité de la professeure Line Chamberland (département de sexologie et IREF). Une demande de financement sous le titre *L'homophobie chez les jeunes : réduire la violence et promouvoir l'inclusion* a été présentée et acceptée au Fonds des services aux collectivités du MELS.

Plusieurs retombées sont ici dignes de mention. Le projet *Regards sur les familles homoparentales* a mérité le titre de « Projet par excellence » lors de la 7<sup>e</sup> édition du gala Arc-en-ciel présenté par le Conseil québécois des gais et lesbiennes en octobre 2010. Le projet primé constitue la seule formation au Québec proposant des actions concrètes auprès des jeunes enfants du primaire pour prévenir et lutter contre l'homophobie. Le Gala Arc-en-ciel 2010 a également honoré Line Chamberland pour l'excellence de ses travaux de chercheure auprès de la communauté gaie et lesbienne. De plus, dans la foulée de l'ensemble de ses travaux, Line Chamberland a obtenu pour l'UQAM une Chaire de recherche universitaire sur l'homophobie qui sera financée à hauteur de 475 000\$ au cours des 5 prochaines années par le gouvernement du Québec.

### **Des perspectives**

Force est de constater, à partir du portrait qui se dégage de l'année 2010-2011, que la dimension économique en lien avec la vie en emploi ou à la retraite continuera d'occuper une place importante au cours des prochaines années. Par ailleurs, on note un certain nombre de préoccupations et de pistes de travail pour l'avenir, notamment l'intégration du genre dans la problématique de l'environnement et dans celle des médias sociaux. Aussi, des discussions exploratoires entre les membres du comité conjoint du Protocole ont fait apparaître des besoins collectifs autour de l'approche intersectionnelle. Cette approche qui se présente comme un nouveau cadre d'analyse permettant de considérer les différents rapports sociaux inégalitaires qui se croisent dans la vie des femmes, (sexé, classe, âge, ethnie, handicap, orientation sexuelle) exige des groupes de nouvelles références et surtout, elle pose l'enjeu de son application à l'action. Plusieurs groupes intervenant sur différentes problématiques (vie reproductive, sexualité, emploi, violence, éducation, famille...) font état de la nécessité de travailler davantage, et de manière plus appropriée à leurs besoins, avec des femmes marginalisées qui cumulent des inégalités diverses, sans pour autant perdre de vue la dimension des rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. Il y aurait donc lieu d'articuler des liens entre la recherche et les travaux des groupes menant aux États généraux de l'action féministe au Québec 2011-2013.

### **Le Comité conjoint du Protocole UQAM/Relais-femmes 2010-2011**

#### **Rencontres du Comité :**

9 décembre 2010

22 mars 2011

**Membres du Comité :**

Marie-Andrée Roy, directrice de l’Institut de recherches et d’études féministes, UQAM

Sylvie Jochems, professeure à l’École de travail social, UQAM

Yves Mauffette, vice-recteur à la recherche et à la création et directeur intérimaire du Service aux collectivités, UQAM (9 décembre 2010)

Lise Gervais, coordonnatrice générale de Relais-femmes

Manon Monastesse, directrice de la Fédération de ressources d’hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec

Nathalie Parent, coordonnatrice de la FQPN de la Fédération du Québec pour le planning des naissances (remplacée par Francine Mailloux, présidente le 9 décembre 2010)

Lyne Kurtzman, agente de développement au Service aux collectivités et coordonnatrice du Protocole UQAM/Relais-femmes

Rédigé par Lyne Kurtzman, agente de développement responsable du Protocole UQAM/Relais-femmes, Service aux collectivités